

Descriptif de module

Domaine HES-SO Design et arts visuels

Filière Arts visuels

1 Intitulé du module eXploration 4 2017-2018

<p>Code A.AV.337.8X4.F.12</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p>		
<p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres</p>

2 Organisation

<p>Crédits ECTS *</p>	<p>Langues(s) <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais</p>
------------------------------	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis
Selon programme d'études

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se situent dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant(e) initie l'abord de l'ensemble des savoirs pour ensuite choisir et développer ses propres perspectives de création. Au cours de la formation, l'étudiant(e) et l'étudiante(e) sont conduits à renforcer les apprentissages expérimentaux dans les ateliers par une participation active; un ou plusieurs workshops parmi les trois ou quatre ateliers. Ces derniers ont une durée de deux semaines dirigés par des artistes invités. Conduits dans une formation complexe et indépendante du rythme de l'étudiant(e), ils donnent l'occasion à l'étudiant(e) de se familiariser avec une multitude de marches artistiques.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le programme Bachelor propose aux étudiants et étudiantes dans le cadre de modules d'exploration ou modules mixtes de se constituer un choix d'enseignement, de cours ou de workshop qui puissent correspondre à leurs aspirations aussi bien artistiques qu'intellectuelles.

Contrairement au module X3, dans le module X4 l'ensemble des composantes du module peuvent être choisies par l'étudiant(e) ou l'étudiante(e). Le module peut être composé d'un cours théorique; option; un workshop au choix parmi les trois ou quatre ateliers; chaque semestre ainsi qu'obligatoirement l'étudiant(e) ou l'étudiante(e) choisit parmi les neuf disciplines qui sont proposées dans la formation, savoir les ateliers de dessin, de peinture, atelier multiples-édition, photographie, vidéo, cross over, son, installation 3D et performance-installation. Les tutorats veulent à l'occasion de l'étudiant(e) et de l'étudiante(e); l'étudiant(e) ou l'étudiante(e) observer sa propre pratique à travers un autre domaine et partir d'un regard autre.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Chaque cours présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité par l'administration que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présentations orales sont exigés, de même, l'étudiant(e) ou l'étudiante(e) doit avoir une participation active.

Chaque workshop présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité par l'administration que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présentations orales sont exigés; l'étudiant(e) ou l'étudiante(e) doit avoir une participation active. Les workshops donnent l'occasion aux étudiants et étudiantes de proposer des travaux finalisés, sur la base desquels portent la validation. L'approfondissement des techniques infographiques donne l'occasion aux étudiants et étudiantes de finaliser des dossiers de présentation ou des projets; l'étudiant(e) ou l'étudiante(e) porte naturellement sur ces productions ainsi que sur la participation des étudiants et étudiantes. Les tutorats sont validés quant à eux selon des exigences propres à chaque enseignant choisi.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

Domaine HES-SO Design et arts visuels
Filière Arts visuels

9 **Bibliographie**

10 **Enseignant·e·s**
Divers / Mehrere Bachelor
Godel Roduit Jessica
Indermuhle Christian
Miesch Caroline
Sacconi Marie

Responsable de module *
Françoise Brunner

Descriptif validé le *
03/07/2012

Descriptif validé par *
Raphaël Brunner